



TELETHON,

85 millions d'euros mobilisés...

Qu'en est-il à Falaise pour les jeunes autistes ?

15 000 euros de travaux (100 000 F) sont nécessaires

au 32-34 rue Victor Hugo pour que vive une maison de vacances pour personnes handicapées.

Depuis un an cette maison est fermée suite à un arrêté du maire...

MANIFESTE DES FAMILLES

« Nous sommes parents d'un jeune homme de 23 ans, autiste. Notre fils fréquente régulièrement les centres de vacances « J'Interviendrais », environ cinq fois par an et ce depuis 1985. Il nous est arrivé d'envoyer Mickaël à J'interviendrais deux mois de suite, lorsqu'il n'allait pas bien.

L'équipe a toujours réussi à le stabiliser. Elle lui a appris à manger, à être propre. »

C'est peut-être ces mots de parents qui évoquent au mieux j'Interviendrais. Des mots qui disent la confiance dans la qualité de la prise en charge de leur enfant et le répit si nécessaire qui leur est ainsi accordé.

J'Interviendrais, c'est trente ans de lutte pour les loisirs d'enfants, d'adolescents et de jeunes adultes, pas comme les autres, autistes, psychotiques. Trente ans de lutte pour la dé-psychiatriation de l'enfance. Trente ans de combat pour la socialisation, l'acquisition d'une autonomie et l'ouverture culturelle.

- 140 enfants en moyenne accueillis tous les ans dans des microstructures en Normandie, dans l'Indre et dans le Var en fonction de leurs capacités et de leurs particularités.
- 100 étudiants animateurs formés chaque année par un stage d'une semaine dans l'Indre, puis au fil des séjours. Car la vocation de j'interviendrais c'est aussi la transmission d'un savoir, d'une pratique, l'actualisation de ses méthodes.

Et pourtant...

L'œuvre financée essentiellement par les parents à travers les prix de journée peine à maintenir un équilibre financier. Faute de moyens, face au coût grandissant des mises en conformité sans aucune aide, le centre de Falaise(14) a dû être « provisoirement ! » fermé cette année.

Quelles sont les alternatives pour les adolescents qui y passaient leurs vacances ?

**Comment accepter que des lieux ferment
quand ils devraient s'ouvrir ?**

C'est une affaire nationale
SUIVRE

⇒ A

« *J'Interviendrais* » 41, rue Buffon Paris 75005 – (reçu fiscal pour tout don) - Tél : **01 41.31.69.30** Fax **01 43.31.56.60**

Droit aux Soins et à une Place adaptée (DSP)

Association Loi 1901
41 rue R. Losserand 75014 Paris - e-mail :
tribunaldsp@hotmail.com 06 83 10 52 58

communiqué de presse

Paris, le 6 November 2002

45 000 personnes abandonnées par le système de soins français ! Des milliers d'enfants sans soins, sans éducation et attendus nulle part, ne trouvent aucune place dans les établissements spécialisés !

Dans notre pays, 45 000 personnes (pour ne comptabiliser que celles qui sont recensées), souffrant de troubles psychiatriques souvent chroniques et/ou handicapées, voire polyhandicapées, dont 13 000 enfants, ne trouvent pas de place dans un établissement de soins adapté, et donc ne sont pas (ou mal) soignés (*Chipes extraits, entre autre, d'une étude du CTNERHI*). Ces malades, du moins les adultes, on les retrouve sous les ponts ou dans les prisons : 40%, et sans doute plus, des SDF et 30% de la population carcérale souffrent de troubles psychiatriques.

Les pouvoirs publics sourds et aveugles ?...

Ce constat incroyable dans un pays « civilisé » a été établi depuis plusieurs années déjà et les pouvoirs publics, de remaniements ministériels en changements de gouvernement, restent sourds à la détresse de milliers de familles concernées comme aux protestations de centaines de professionnels. Du Dr Kouchner au Pr Mattéi, les réponses ministérielles sont les mêmes : « ***Avant de créer de nouvelles places dans les établissements spécialisés, il faut être plus attentif au choix de vie de chacun et à ses possibilités d'adaptation*** »... C'est ce que répond, le 7 octobre 2002, Mme M. T. Boisseau, Ministre délégué pour les personnes handicapées, à un journaliste du *Quotidien du Médecin*. Les drames de Nanterre, ou de la Savoie, celui du 14 juillet, et encore plus récemment l'agression contre le maire de Paris nous rappellent la gravité des conséquences prévisibles, d'une situation de pénurie quasi totale de tout (personnels et moyens) en matière de psychiatrie. Pour ne prendre que cet exemple, les quelques centres de long séjour qui subsistent en France, souvent dans la précarité, montrent au contraire leur nécessité et leur efficacité, mieux que les prisons !

... Sauf le Président de la République ?

Ces chiffres de 45 000 adultes dont 13 000 enfants « oubliés » des pouvoirs publics ont été adressés par DSP en mars dernier au candidat J. Chirac qui nous a répondu le 9 avril 2002 en ces termes « ***Il y a de nouveau urgence à agir, car trop de besoins restent sans réponse. (...) Il s'agira de lancer très rapidement un véritable plan d'urgence pour le handicap (...) Il est indispensable tout d'abord d'apporter une aide immédiate et des solutions aux personnes très lourdement handicapées et à leurs familles qui sont actuellement sans prise en charge adaptée et souvent isolées*** ».

Halte au silence !

Qui n'a pas dans son entourage personnel d'exemple(s) confirmant ce que nous disons ? Ces personnes malades et/ou handicapées, ces milliers d'enfants, sans soins et/ou sans éducation, ont droit, comme tous, aux soins, à la dignité et à l'espoir, à d'autres perspectives que la rue ou la prison pour les adultes, à une éducation digne de ce nom pour les enfants, et pour tous, à d'autres horizons que la destruction de leur famille sous l'effet de la désespérance.

Appel aux parents, aux proches, aux personnels et aux sympathisants :
manifestation nationale fin janvier 2003 devant le Ministère de la Santé
avec nos cahiers de doléances.

Nous appelons toutes les associations et organisations de défense des droits, toutes les associations de parents et toutes les associations professionnelles qui se sentent concernées par cet objectif à préparer et à organiser en

partenariat avec DSP cette manifestation.